

La distribution alimentaire face au défi environnemental : Pouvez-vous en faire l'économie ?



Entre le drive, la livraison à domicile, l'arrivée d'Amazon en France, le développement des coopératives citoyennes et l'engouement pour le bio, le monde de la distribution est en pleine mutation. Dans le même temps, la prise de conscience environnementale et sociétale des citoyens est une réalité : gaspillage alimentaire, gestion des déchets, réduction des pesticides, solidarité avec le monde paysan...les consommateurs sont tiraillés entre l'envie d'une distribution disponible 24h/24h à domicile, et la nécessité de s'alimenter mieux et de manière responsable.

*Comment intégrer ces nouvelles attentes dans la stratégie de distribution alimentaire ?
L'engagement environnemental est-il compatible avec la préservation d'objectifs financiers ?
Les distributeurs peuvent-ils faire l'impasse sur ces questions écologiques et sociales ?*

Autant de questions auxquelles l'ADEME vous invite à venir débattre **le mardi 19 juin 2018, lors d'un colloque national sur l'innovation environnementale à destination de la distribution alimentaire** - Lieu : Centre des congrès de Rennes (35).

L'objectif de ce colloque est d'échanger avec les responsables de la distribution alimentaire autour de retours d'expériences et de valoriser les opérations menées par des enseignes déjà engagées dans le défi environnemental. Celles-ci ont démontré la rentabilité économique immédiate pour les entreprises de la distribution alimentaire de mettre en œuvre des actions environnementales innovantes.

Ouverte aux propriétaires et directeurs de magasin, directeurs qualité-environnement, directeurs de centrales d'achats, responsables hygiène-qualité-environnement, responsables développement durable, responsable marketing-innovation, cette journée sera également l'occasion de récompenser la meilleure action mise en place dans les magasins bretons qui ont osé relever **le défi Eco-Actions.**



**LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE
FACE AU DÉFI ENVIRONNEMENTAL :
POUVEZ-VOUS EN FAIRE L'ÉCONOMIE ?**

CONTEXTE

La distribution alimentaire est un lieu incontournable de l'évolution vers une société durable. Comme bon nombre d'entreprises, elle doit innover pour répondre aux enjeux du défi environnemental : consommation d'eau et d'énergie, gestion des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire, respect de la biodiversité, organisation des transports et de la mobilité et consommation responsable et collaborative.

Pour répondre aux nouvelles attentes des consommateurs qui recherchent de nouveaux modes de consommation et sont plus sensibles aux marques et produits engagés en faveur du développement durable, **la distribution alimentaire doit se distinguer par ses capacités d'innovation et d'évolution vers une société durable**. La Bretagne a été précurseur dans ce domaine, puisque le défi Eco-Actions lancé par l'ADEME Bretagne était la première opération de ce type qui portait sur les huit volets environnementaux.

C'est dans ce contexte que l'ADEME organise le 19 juin à Rennes, cette journée qui s'articulera autour de retours d'expériences, témoignages, interventions et échanges sur les nouveaux modes de management et nouvelles pratiques pour impliquer les équipes, ateliers participatifs, etc.

LE DEFI ECO-ACTIONS : UN PROGRAMME UNIQUE EN FRANCE

En Bretagne, l'ADEME propose un programme unique aux magasins de la distribution alimentaire sur l'innovation environnementale. Depuis 2013, des magasins volontaires bénéficient d'**un accompagnement individuel et collectif, ainsi que d'une expertise sur huit thématiques de l'environnement (consommation responsable et collaborative - mobilité durable - biodiversité - sensibilisation salariés, clients et fournisseurs - économie circulaire - gestion des déchets et gaspillage alimentaires - gestion de l'eau et gestion de l'énergie)**.

Lors de ce colloque, **7 magasins bretons** relèvent le défi Eco-Actions en présentant des **actions environnementales innovantes** :

- ✓ **Intermarché de Plonéis** : *Lieu dédié au partage de biens & de services*
- ✓ **Intermarché de Pleurtuit** : *Démarche zéro-gaspi / Zéro déchet*
- ✓ **Biocoop de Saint Malo** : *Magasin entièrement éco-géré*
- ✓ **Intermarché de Montauban de Bretagne** : *Parcours biodiversité pour les clients*
- ✓ **Biocoop La Gambille** : *Tiers lieu d'échange et de partage collaboratif*
- ✓ **E.Leclerc de Quimperlé** : *Mascotte au service du geste durable et citoyen.*
- ✓ **Super U de Mordelles** : *Zéro invendu par la U.Box*

L'action innovante retenue par un jury et plébiscité par les inscrits, sera récompensée lors du colloque.

Pourquoi participer à un colloque sur les enjeux environnementaux de la distribution alimentaire ?

Les principaux impacts environnementaux liés à l'activité de commerce et de distribution à dominante alimentaire proviennent des activités de transport, de la consommation d'espace pour la création de centres commerciaux et d'entrepôts, de la génération de déchets et du gaspillage alimentaire, de la consommation d'énergie et des impacts environnementaux et sociaux des produits importés fabriqués à l'étranger. Par le choix des gammes de produits et de leur mode de fabrication, la distribution alimentaire a également une incidence importante sur la consommation de ressources naturelles, sur la biodiversité ainsi que sur les économies locales.

En 2017, les principales inquiétudes des Français sur l'environnement concernaient la pollution (28,8%), la biodiversité (24,6%) et le réchauffement climatique (17,9%) (source : les Français et la consommation responsable, édition 2017).

Pourquoi venir à ce colloque sur l'innovation environnementale ?

Pour ...

- ✓ Connaître le profil-type du consommateur de demain.
Quelles sont ses attentes ? Son pouvoir d'achat ?
- ✓ Bénéficier de contacts privilégiés avec des experts de la distribution en France et à l'étranger.
- ✓ Découvrir les actions environnementales innovantes mises en place par des magasins.
Comment ont-ils fait ? Quel est le retour sur investissement ?
- ✓ Confrontez ses idées avec d'autres enseignes de la distribution alimentaire sur des thématiques environnementales incontournables.

L'OBJECTIF DE L'ADEME

Au travers de ce colloque national, il s'agit pour l'ADEME de **mobiliser les directeurs de points de vente du secteur de la distribution alimentaire autour des enjeux environnementaux liés à leurs activités.**

La volonté de l'ADEME est de **montrer l'intérêt économique de mettre en place des actions innovantes et des bonnes pratiques en faveur de l'environnement** au regard des enjeux environnementaux actuels et de l'évolution des attentes des consommateurs français vis-à-vis de produits bio, locaux, équitables et moins polluants.

L'objectif final de cette journée est **d'inciter les entreprises de la distribution alimentaire à devenir acteurs d'un changement souhaitable pour les générations à venir en participant à la sensibilisation des clients vers des modes de consommation plus responsables.** Leur faire comprendre qu'il s'agit, à long terme, de leur survie dans un environnement en pleine révolution technologique et sociétale.

Chiffres clés, Tendances et évolutions des modes de consommation dans le secteur de la distribution alimentaire

Quelques chiffres

- ✓ **En 40 ans le parc de centres commerciaux a été multiplié par deux avec 6 fois plus d'hypermarchés (Surface de vente > 2 500 m²) et 2 fois plus de supermarchés (Surface de vente < 2 500 m² et > 400 m²), et avec ces dernières années une expansion des superettes (croissance de 4%), des drives (croissance de 8%) et des magasins bio (croissance de 16%).** (source : Nielson 20-10-2017 & 08-02-2017).
- ✓ Baisse de la consommation en volume de PGC (produits de grande consommation) et produits frais de -0,1% en 2016 contre +0,7% en moyenne sur les 10 dernières années (source : IRI, Kantar Wordpanel, les Echos 13-01-2017).
- ✓ Progression de la consommation en volume de produits alimentaires de +0,5 % et de +1,5% du CA en 2017 par rapport à 2016 (source : Nielson 08-02-2017).

Les tendances de consommation

- ✓ Les volumes de vente dans les magasins physiques de grandes surfaces alimentaires reculent de -0,8%, alors que le nombre de points de vente augmente de 2% par an. On assiste à une dégradation jamais vu des rendements au m² liée à une fragmentation des achats qui profite au e-commerce (Amazon, Alibaba) et aux spécialistes (bio, frais, surgelés). Le lien affectif entre le client et le magasin physique est à retisser (source : Nielson 10-07-2017).
- ✓ Les principaux relais de croissance sont les produits bio, l'innovation et la promotion. Les produits bio représentent plus d'1/3 de la croissance des produits PGC alors que ce segment représente que 3% du marché. Pour 10% des Français le bio est un critère décisif dans le choix du magasin (source : Nielson 08-02-2017).

Focus sur l'e-commerce

- ✓ Pour 1/3 des Français faire ses courses est une corvée, l'objectif est d'y passer le moins de temps possible (source : Nielson 23-06-2016).
- ✓ Amazon se lance dans le e-commerce de l'alimentaire avec AmazonFresh, le bouton Dash et le service de livraison Prime Now avec pour objectif le limiter le plus possible l'effort pour le client, le temps et les interactions liées à l'achat. L'expérience client est au cœur de toutes les initiatives d'Amazon. Son ambition est de devenir un guichet unique pour tous les achats (source : Nielson 25-11-2016).
- ✓ Au niveau mondial, l'e-commerce dans les ventes de produits de grande consommation devrait progresser de 20% d'ici 2020. La source de croissance du secteur de la grande consommation semble se déplacer vers le digital (source : Nielson 03-11-2017).

Focus sur la consommation responsable

- ✓ En 2017, 71,5% des Français sont concernés par la consommation responsable, contre 60,5% en 2016. Pour 52,9% des consommateurs, consommer responsable signifie consommer des produits éco-labellisés, certifiés, éthiques, locaux, moins polluants (*source : les Français et la consommation responsable, édition 2017*).
- ✓ 66% des consommateurs dans le monde déclarent être prêts à payer plus pour des marques écoresponsables, contre 50% en 2013, quel que soit leur revenu. Les générations Y et Z sont les plus enclines à payer un supplément pour des produits durables (*source : Etre durable ou ne pas être, Nielson, 2015, panel 30 000 pers. dans 60 pays*).
- ✓ 16% des consommateurs consomment des produits bio quotidiennement en 2017 contre 10% en 2015 (*source : Agence Bio, 2018 – panel 1 002 pers*).
- ✓ En 2017, ¼ des Français sont localistes. Pour 8 Français sur 10 le local est un outil pour répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Les marques locales ont vu leurs ventes augmenter de 6,2% en 2015, soit deux fois plus que pour les marques globales (*source : Etude la vie locale, 2017 - panel de 2 635 pers*).
- ✓ La consommation de produits équitables a augmenté de 42,8% en 2016 par rapport à 2015 (*source : les chiffres de la consommation responsable, édition 2017*).

On assiste à une **mutation profonde du secteur de la distribution alimentaire**, avec d'un côté une **montée en puissance de l'e-commerce** répondant aux besoins de facilité et de gain de temps des consommateurs et de l'autre côté, **l'émergence des spécialistes et d'offres alternatives** (magasins bio, frais, circuits-courts, supermarché collaboratif etc.) poussé par une prise de conscience croissante des consommateurs concernant l'impact de leur acte d'achat sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux (3/4 des consommateurs sont concernés par la consommation responsable).



Pré-Programme

Ce colloque prévoit deux grands temps : des interventions, des conférences et retours d'expériences en matinée et ateliers participatifs l'après-midi pour réfléchir et débattre sur quatre thématiques. La presse est invitée à la journée qui se déroulera **le mardi 19 juin 2018, de 9 h à 17h30 au Centre des Congrès de Rennes**. Merci de confirmer votre présence auprès d'Eloi SEVENOU : e.sevenou@agence-release.com - 06 40 65 04 01.

8h30

Accueil - café

9h00

Allocution d'ouverture

Arnaud Leroy - Nouveau président de l'ADEME

09h15

Grand témoin - Yannick Roudault

Economiste, financier, prospectiviste en économie durable

Quel avenir pour la distribution alimentaire dans un monde en profonde mutation ?

10h30

Débat d'idées entre experts

Comment l'engagement environnemental peut-il améliorer la performance économique ?

11h30

4 enseignes relèvent le défi de l'innovation environnementale !

- ▶ **Projection vidéo** présentant les Eco-actions des 7 magasins bretons
- ▶ **Temps fort d'échanges** entre les participants et les directeurs de ces magasins
 - ▶ Annonce du lauréat du défi Eco-Actions

12h30

Cocktail - Déjeuner

14h00

Vision d'expert

Comment manager ses équipes pour innover ?

14h30

4 ateliers participatifs en parallèle

Atelier 1

Consommation responsable et collaborative

Atelier 3

Sensibilisation des collaborateurs et des clients

Atelier 2

Gestion des déchets / Gaspillage alimentaire /
Economie circulaire

Atelier 4

Gestion de l'énergie / Mobilité

16h30

Restitution des ateliers & Clôture participative

17h30

Fin de la journée





POUR ALLER PLUS LOIN

- ❑ Découvrir l'opération « *TPE & PME gagnantes sur tous les coûts* » : [ici](#)
- ❑ Découvrir l'expérimentation de l'ADEME « *Distributeurs engagés contre le gaspillage alimentaire* » (2016) : [ici](#)
- ❑ Accéder à l'étude « *Vente en vrac : pratiques et perspectives* » (2012) : [ici](#)
- ❑ Découvrir la brochure « *Alimentation et environnement : champs d'actions pour les professionnels* » (2016) : [ici](#)
- ❑ Découvrir la brochure « *Fluides frigorigènes et secteur de distribution : arbre de décisions* » (2015) : [ici](#)
- ❑ Découvrir l'étude de l'ADEME « *Bilan des émissions de gaz à effet de serre : distribution et commerce de détail* » (2015) : [ici](#)
- ❑ Avis de l'ADEME « *Alimentation : les circuits courts de proximité* » (2017) : [ici](#)

INFORMATIONS PRATIQUES

- ❑ Pour accéder au site internet dédié à cette journée : [ici](#)
- ❑ Pour accéder au programme complet de la journée : [ici](#)
- ❑ Pour s'inscrire au colloque du 19 juin à Rennes : [ici](#)

CONTACTS

Contact ADEME :

Sophie PLASSART
02 99 85 89 22 – sophie.plassart@ademe.fr

Contact Presse :

Eloi SEVENOU
06 40 65 04 01 – e.sevenou@agence-release.com

